

MUTATIONS ACOMPTER DE 2026 :

- Suppression des mentions mutations internes et mutations externes, refonte des articles afférents dans le RAS.

- Création des mentions « mutations et mutations internationales Hors UE »

- La mutation Internationale Hors UE remplace la « mutation externe », les joueurs concernés ne peuvent être plus d'un par équipe que ce soit en championnat de club ou autres championnats.

- Nouvelle grille tarifaire :

Mutations « NC/PROMOTION »

20 euros pour la FFPJP, les CD pourront collecter en plus un maximum de 25,00 € et les CR un maximum de 5,00 €.

Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder 50,00 € sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.

Mutations « HONNEUR »

45 euros pour la FFPJP, les CD pourront collecter en plus un maximum de 50,00 € et les CR un maximum de 5,00 €.

Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder 100,00 € sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.

Mutations « ELITE »

95 euros pour la FFPJP, les CD pourront collecter en plus un maximum de 100,00 € et les CR un maximum de 5,00 €.

Ainsi les mutations de cette catégorie ne pourront excéder 200,00 € sur l'ensemble du territoire national et ultramarin.